

# NOTRE DAME DU PORT

DOSSIER DE PRESSE  
Septembre 2018



Basilique  
Notre-Dame-  
du-Port  
et ses abords



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-  
de-Compostelle en France  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1998



Basilique  
Notre-Dame-du-Port  
Clermont-Ferrand

+ clermont  
auvergne  
métropole







# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Basilique Notre-Dame-du-Port</b>	
	Patrimoine mondial de l'Unesco	03
	La zone tampon, ou zone de protection du bien	04
	Plan de gestion du patrimoine	04
	Concours d'urbanisme et d'architecture : le lauréat	05
	Les objectifs	06
<b>2</b>	<b>Projet de valorisation des abords de Notre-Dame-du-Port</b>	07
	L'aménagement des espaces publics, les extérieurs de la basilique	08
	Un plan de composition lumière	09
	Le Centre d'interprétation de la basilique (CIB)	10-11
	Muséographie et scénographie du CIB	12
	Planning et budget de l'opération	12
<b>3</b>	<b>Restauration de la crypte et de la sacristie</b>	13
<b>4</b>	<b>Les vitrophanies de la rue du Port</b>	14
<b>5</b>	<b>Programmation culturelle du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco</b>	15

## CONTACT PRESSE

Perrine Dijoux

Tél. 06 82 79 10 23

E-mail : [pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr)

# 1

## BASILIQUE NOTRE-DAME- DU-PORT

**LA BASILIQUE NOTRE-DAME-DU-PORT EST UNE ÉGLISE DE CONSTRUCTION ROMANE DONT LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ EN 1130 POUR SE TERMINER À LA FIN DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE. CETTE ÉDIFICE SE DRESSE SUR 52 MÈTRES DE LONG POUR 26 MÈTRES DE LARGE ET 18 MÈTRES DE HAUTEUR DE NEF. LA BASILIQUE A TOUJOURS EU UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS LA VILLE GRÂCE À LA DÉVOTION À LA VIERGE NOIRE DE LA CRYPTÉ, DONT LE PÈLERINAGE EST ATTESTÉ DEPUIS 1614.**

Les restaurations récentes de 2003 à 2006 pour l'extérieur, et de 2006 à 2008 pour l'intérieur, ont redonné toute sa splendeur passée à l'édifice. La toiture a retrouvé ses tuiles, les pierres ont été nettoyées ou remplacées, et les chapelles ont été restaurées.

### PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La basilique Notre-Dame-du-Port, de par la qualité de son bâti, son plan en déambulatoire, ses chapelles rayonnantes, la présence d'une statue de Vierge à l'Enfant abritée dans sa crypte à laquelle sont associés pèlerinages et processions, est **inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco**, comme l'une des composantes du bien en série les « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » depuis le 2 décembre 1998. Les « Chemins » sont inscrits sous la forme d'une collection d'éléments discontinus, considérés par l'Unesco comme un bien unique.

Les édifices et ensembles proposés représentent, dans leur diversité, une évocation fidèle du contexte du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Les ouvrages rencontrés sur les chemins ont en commun d'être **les témoignages directs, conservés et transmis jusqu'à nous**, de la pratique du pèlerinage tel qu'elle s'est déroulée en France durant le Moyen Âge. Cette puissance d'évocation intacte a permis de revitaliser l'approche culturelle du pèlerinage vers Compostelle. Le parcours spirituel du pèlerinage était rythmé par la vénération des reliques des saints qui jalonnaient l'itinéraire.

Cette inscription du bien infère la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions à conduire pour la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine. Ces actions doivent être traduites dans un plan de gestion constituant le projet scientifique et culturel du bien.

#### Pour conserver le maintien de l'inscription d'un bien, il faut :

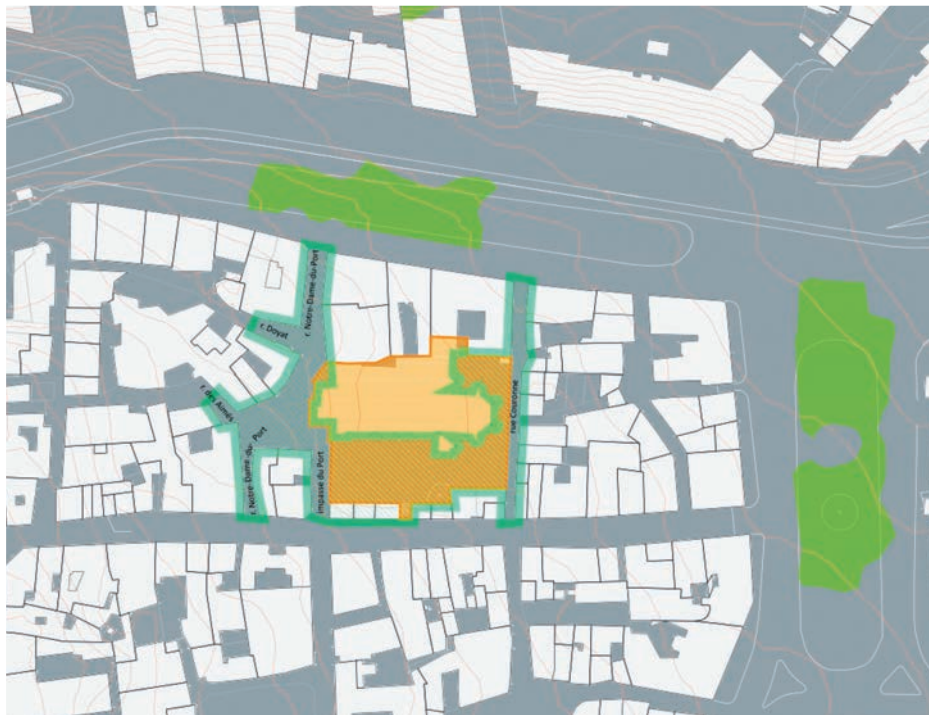
- veiller à la protection, la conservation et la restauration du bien,
- délimiter une zone tampon, qui constitue un périmètre de protection concerné par la réhabilitation et l'aménagement du plan de gestion de la basilique,
- mettre en place un plan de gestion du bien,
- assurer des actions de sensibilisation des publics adultes et enfants,
- assurer la promotion du bien par la mise en place de supports de communication,
- travailler en réseau avec les autres composantes régionales pour structurer le bien.



## LA ZONE TAMPON, OU ZONE DE PROTECTION DU BIEN

La zone tampon, définie autour du bien, est un périmètre approprié, délimité à la parcelle, qui permet d'assurer la protection du bien Unesco en conservant son authenticité. Sa délimitation doit inclure l'environnement immédiat du bien, les perspectives visuelles importantes, et autres aires ou attributs ayant un rôle fonctionnel important en tant que soutien apporté au bien et à sa protection.

Par délibérations des 23 et 30 juin 2017, le Conseil municipal de la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil communautaire de Clermont Auvergne Métropole ont approuvé la zone tampon de la basilique Notre-Dame-du-Port. Cette zone de 139ha comprend trois secteurs distincts (A, B et C) et leurs prescriptions afférentes qui permettent d'assurer la protection du bien.



## LE PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE

**Chaque bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco doit avoir un plan de gestion adapté qui doit spécifier la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien doit être conservée.**

Le plan de gestion constitue le projet scientifique et culturel du bien, il est le cadre stratégique opérationnel sur le terrain proposant, à court, moyen et long terme un plan pluriannuel d'actions pour la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine.

**Les objectifs du plan de gestion sont :**

- d'assurer la protection et la gestion des biens en préservant la valeur universelle et exceptionnelle,
- de mettre en œuvre une protection juridique et de délimiter le périmètre du bien protégé et de sa zone tampon,
- de construire un système de gouvernance adapté, d'assurer une programmation des moyens nécessaires pour la mise en œuvre des actions de conservation, protection et valorisation,
- d'identifier les moyens nécessaires à la communication vers les publics et la sensibilisation des populations.

**Depuis 2017, la Ville de Clermont-Ferrand a renforcé ses actions pour la mise en œuvre du plan de gestion.**

## LE CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE VALORISATION DES ABORDS DE NOTRE-DAME-DU-PORT

**Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand ont conjointement lancé un concours d'urbanisme et d'architecture afin de répondre aux obligations de l'Unesco quant à la dimension patrimoniale du bien ; d'accompagner les évolutions du cadre de vie des habitants ; de dynamiser le tissu économique local ; et de renforcer l'attractivité touristique de la métropole.**

Le concours (approuvé par délibération du Conseil communautaire le 15 décembre 2017) répond aux prescriptions du secteur A dit des « abords immédiats » de la zone tampon ou zone de protection du bien Unesco. Un secteur en contact direct avec le monument qui a pour objet de recevoir un projet global et ambitieux d'architecture et d'urbanisme qui permette de requalifier le site pour préserver l'authenticité du bien, mais aussi le valoriser.

**Le périmètre du projet** est celui du secteur A des « abords immédiats » de la zone tampon.

Il comprend :

- les espaces publics :
  - la rue Notre-Dame-du-Port,
  - la place du Port,
  - une section de la rue des Aimés,
  - une section de la rue de Doyat,
  - le passage du Port,
  - et la rue Couronne.
- les extérieurs de la basilique : cour sud, tour du chevet et courette nord
- les maisons sises n°49, 51 et 53 de la rue du Port.

### Projet Clermont Auvergne Métropole

● Espaces publics

### Projets Ville de Clermont-Fd

● Extérieurs de la basilique

● Centre d'interprétation de la basilique (CIB)



**Ce projet de développement permettra de redynamiser cette rue du Port, rue commerçante.**



## LES OBJECTIFS :

- Révéler le site tout en permettant son renouvellement.
- Proposer une requalification des espaces publics du périmètre des « abords immédiats ».
- Réinterroger l'aménagement des espaces extérieurs de la basilique (propriété de la Ville).
- Faire révéler aux trois maisons sises aux n°46, 51, 53 de la rue du Port (propriétés de la Ville) un projet contemporain dédié au Centre d'interprétation de la basilique.
- Composer des ambiances végétales et minérales, et des lieux ouverts ou clos.
- Proposer différents points de vue panoramiques ou cadrés de l'édifice.
- Mêler scénographie urbaine, muséographie et scénographie d'équipement et d'exposition.
- Préserver et améliorer les conditions d'intégrité et d'authenticité du bien Unesco afin de nourrir le rayonnement culturel de l'édifice et de redynamiser le quartier.





# 2

## PROJET DE VALORISATION DES ABORDS DE NOTRE- DAME- DU-PORT



**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN RETENU PAR LE JURY EST CELUI PROPOSÉ PAR LE GROUPEMENT CONJOINT LINAZASORO & SANCHEZ, ARCHITECTES, BASÉ EN ESPAGNE. IL A ÉTÉ RETENU POUR SON APPROCHE GLOBALE QUI CONTRIBUE À RÉVÉLER LA BASILIQUE À TRAVERS DES INTERVENTIONS SOBRES ET CONTEMPORAINES, ET RÉCRÉER UN LIEN ENTRE LE MONUMENT ET LA VILLE.**

Le projet dévoile l'édifice, en créant de nouveaux points de vue panoramiques ou cadrés :

- \* depuis l'entrée du Centre d'interprétation de la basilique, rue du Port, avec une large baie implantée dans l'enfilade d'une baie créée façade nord,
- \* depuis une terrasse-belvédère composée sur deux niveaux qui élargit le passage du Port et offre un banc extérieur dans la matérialité même du sol,



- \* depuis la place du Port, parvis historique de la basilique, en implantant un escalier en pierre invitant le visiteur à pénétrer dans l'écrin de l'édifice.





\* Façade extension parvis

## L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La place du Port, parvis occidental et historique de la basilique, sera connectée au passage du Port élargi en terrasse-belvédère par la mise en œuvre du même revêtement : un pavage en calade de Volvic.

Un tapis en dalle de pierre grise soulignera le porche.

Un pavage en trois gammes de pierres rappelant le pavage de la rue du Port, sera proposé pour les sections des rues de Doyat, et des Aimés, la rue Couronne, et la rue Notre-Dame-du-Port.

## LES EXTÉRIEURS DE LA BASILIQUE (la cour sud, le tour du chevet et la courette nord)

Un escalier en pierre de taille sera créé à l'angle sud-ouest de la basilique pour relier la place du Port et le passage du Port élargi en terrasse-belvédère à la cour sud et inviter les pèlerins, Clermontois et touristes, à pénétrer dans l'écrin de l'édifice.

La cour sud permettra l'organisation de grandes manifestations dans un cadre rappelant le charme des jardins d'antan grâce à son traitement mixte qui mêle minéral et végétal. Des plantations proposées avec parcimonie en rive nord apportant légèreté, poésie et graphisme recréent les ambiances intimistes et bucoliques des jardins privatifs ou semi-publics présentées dans les gravures du XIX<sup>e</sup> siècle.

La mise en place d'une fontaine en pierre viendra compléter la collection des fontaines de la ville. Elle apportera de la fraîcheur aux visiteurs.

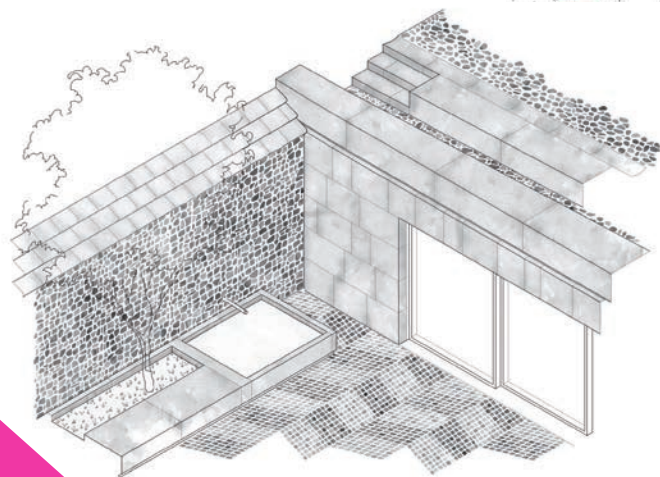
Les murets actuels de la limite sud de la cour seront requalifiés en bancs de pierre pour proposer des points de repos tout en contemplant l'édifice. Ces assises seront ombragées par des arbres de Judée, des arbustes type Alménachiers.

Le traitement existant de la cour du chevet en calade de Volvic est conservé.

Un verger sera aménagé dans la courette nord avec des abricotiers blancs d'Auvergne et des cerisiers Bigarreau de Mezel, afin de valoriser le patrimoine local et de réduire l'empreinte carbone.

Un revêtement minéral composé par divers types de pavages créera un tapis au pied de l'édifice pour réunifier les trois espaces : la cour sud, le tour du chevet et la courette nord.

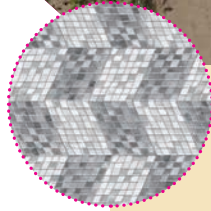
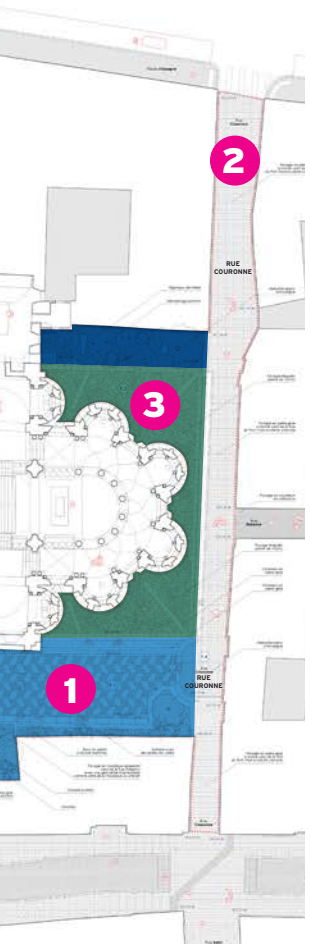
Enfin, les grilles présentes sur la rue du Port et la rue Couronne seront conservées et restaurées.



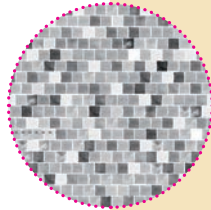
### Les extérieurs de la parcelle de la basilique compris dans le bien Unesco

- La courette nord
- Le tour de chevet
- La cour sud

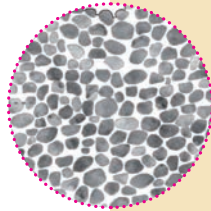




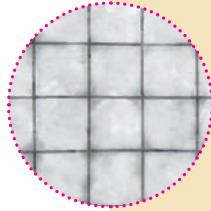
**1**  
Pavage  
en mosaïque



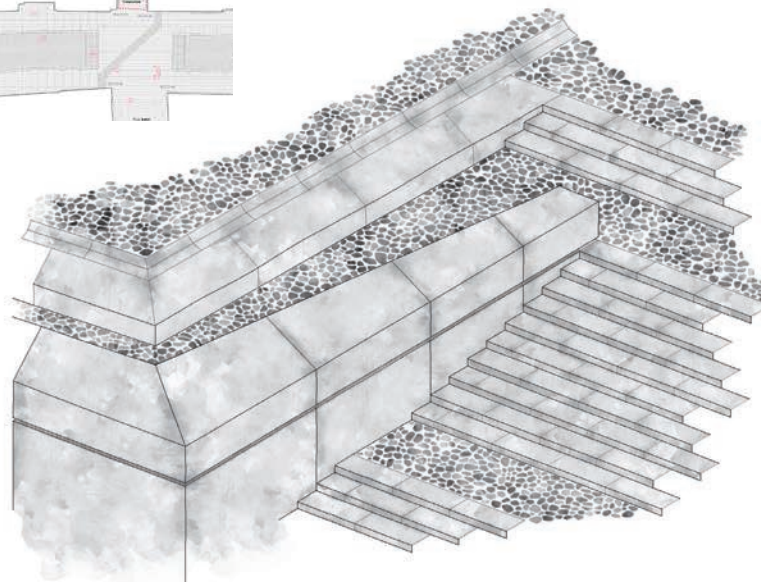
**2**  
Pavage  
en pierres  
grises 3 tons



**3**  
Pavage  
irrégulier



**4**  
Dalles en  
pierre grise



## UN PLAN DE COMPOSITION LUMIÈRE

Sur le périmètre du projet, une scénographie urbaine avec un plan d'éclairage viendra ponctuer la mise en valeur du monument historique. Cette approche lumineuse révélera de nuit la basilique et ses abords afin de créer une ambiance apaisée et douce sur les espaces extérieurs et révéler son architecture romane. Ces ambiances seront matérialisées par des points lumineux parsemés au sol, telles des bougies dispersées de la basilique aux abords de celle-ci.

**Les éclairages seront renforcés notamment au niveau des accès et les sols seront adaptés pour les personnes à mobilité réduite.**



## LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA BASILIQUE (CIB)

**LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA BASILIQUE, PROJET D'ÉQUIPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE - LIEU D'EXPOSITION ET DE MÉDIATION - COMPLÈTERA LE MAILLAGE CULTUREL DÉJÀ EN PLACE SUR LE TERRITOIRE, EN RÉSONANCE AVEC LES AUTRES STRUCTURES EXISTANTES.**

**IL RENFORCERA L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS SA POLITIQUE DE VALORISATION DES PATRIMOINES. IL TÉMOIGNERA DE LA DÉTERMINATION DE LA MÉTROPOLE À SOLLICITER LE LABEL « VILLE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ».**

Il constituera la première étape d'un projet global de valorisation du patrimoine qui prendra place au cœur du quartier du Port. Il redynamisera la rue du Port.

Ce centre aura pour objectif la valorisation de ce joyau de l'art roman :

- en étant un équipement culturel et touristique structurant qui valorisera cet édifice,
- en créant une ambiance favorisant une immersion immédiate du visiteur et en dévoilant la basilique pour en délivrer une lecture architecturale,
- en étant un lieu d'exposition innovant avec l'utilisation des outils numériques, de formes contemporaines de scénographie et de médiation, immersives, participatives, pour favoriser l'accessibilité de tous les publics,
- en délivrant des savoirs actualisés, pluridisciplinaires (histoire, architecture et urbanisme, géographie, géologie, archéologie, histoire de l'art, ethnologie...) issus des recherches scientifiques récentes,
- en étant un lieu vivant et ouvert en résonance avec les autres structures du territoire, qui contribue à compléter le maillage culturel du territoire.

**Il prendra place au sein des trois maisons qui longent la rue du Port et dans une extension qui rappelle l'ancien presbytère pour une surface totale de 295 m<sup>2</sup>.**



### LA FAÇADE NORD

L'application d'enduits de trois teintes et de modénatures différentes, séparées par un joint creux et le nouvel épandage des toitures, redécouperont le mur aveugle existant avec un rythme qui caractérise les immeubles du quartier.

Quatre grandes baies au vocabulaire contemporain sobre - cadre maçonné avec légère saillie, châssis en acier - rythmeront la façade et offriront de nouvelles vues sur la basilique.





## LA FAÇADE SUD, RUE DU PORT

La façade sud sera restaurée. Chaque maison revêtira un enduit de teinte différente de composition sable et chaux. Les ouvertures des étages seront conservées et les menuiseries seront reprises à l'identique. Des cadres en saillis finition enduit seront créés. Les enseignes peintes sur l'immeuble ouest et l'immeuble est seront restaurées pour rappeler l'esprit des lieux.

Au niveau du rez-de-chaussée, la baie voûtée sera conservée et de nouvelles baies rappelant le caractère des vitrines de la rue seront créées. Pour marquer le caractère public du bâtiment, une unité sera donnée à toutes ces ouvertures par des encadrements pierre et la création d'un socle, seuil ou appui selon la pente. L'entrée du centre depuis la rue du Port sera clairement identifiée par une enseigne.

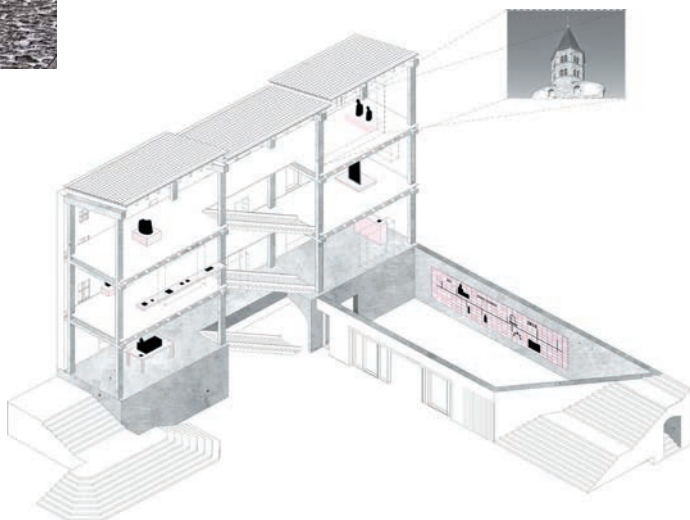


## LA FAÇADE OUEST

Elle sera agrémentée par une baie au vocabulaire contemporain qui proposera une vue sur la rue du Port.

## LA FAÇADE EST

Elle sera conservée aveugle conformément à la demande de la Direction des Affaires Culturelles Rhône-Alpes-Auvergne.



Les toitures des trois maisons seront couvertes en tuile canal. Un nouvel épannelage sera proposé pour distinguer chaque immeuble et restituer la scansion de la rue.

Le Centre d'interprétation de la basilique comprendra quatre niveaux : à l'intérieur des trois maisons, les murs de refend seront supprimés, de nouveaux planchers continus seront construits pour générer un seul volume.

Un escalier central droit ouvert et un ascenseur pour l'accessibilité des Personnes à mobilité réduite (PMR) permettront la distribution verticale.

Une extension prendra place dans la cour sud de la basilique, à l'emplacement de l'ancien presbytère, sous la terrasse-belvédère du passage du Port.

Construite en béton avec parement pierre, elle sera accessible de plain pied depuis la cour sud de la basilique ou l'intérieur du centre. Elle offrira un espace polyvalent de 55 m<sup>2</sup> qui pourra fonctionner indépendamment du reste du Centre d'interprétation. Sa façade sur cour presque totalement ouvrante et son traitement de sol en pavés type mosaïque, mis en œuvre dans le prolongement de la cour, en feront un espace tantôt abri pour les pèlerins ou autres groupes lors des événements religieux ou culturels, tantôt un espace dédié à l'accueil des groupes du CIB.

Sa façade est contemporaine et sobre.

Enfin, ce bâtiment s'inscrit dans une démarche environnementale. Le projet répond à des objectifs globaux et des enjeux environnementaux :

- un bâtiment durable, adaptable, avec un entretien facile,
- des consommations d'énergie maîtrisées,
- une simplicité d'exploitation, due à la facilité d'entretien et de maintenance des systèmes,
- un bâtiment sain et confortable thermiquement, visuellement et acoustiquement pour les usages.

Pour maîtriser l'empreinte carbone, des matériaux bio-sourcés sont choisis pour la structure du bâtiment en lui-même, et son isolation. Les matériaux déjà présents sur place, seront réutilisés pour limiter les impacts environnementaux.



## LA MUSÉOGRAPHIE ET SCÉNOGRAPHIE DU CIBT

L'entrée sera pensée de telle sorte que les visiteurs puissent contempler la basilique, tout en accédant à l'espace de ressources documentaires et autres informations sur la basilique : son histoire, son architecture, etc. La suite de la visite se fera au premier étage avec une nouvelle ouverture sur l'édifice et des commentaires faits sur des supports didactiques. Les visiteurs pourront également admirer la ville avec une vue sur la cathédrale de Clermont-Ferrand. Le second étage offrira lui aussi une vue impressionnante sur la basilique, mais le clou de la visite restera le dernier étage avec une vue en hauteur de l'édifice roman. Ainsi, ces différentes ouvertures sur l'édifice roman révèlent de nouvelles vues sur ce dernier. En sortant du centre, les visiteurs pourront admirer une grande fresque murale expliquant la chronologie de la construction de la basilique de manière ludique et décorative.

## PLANNING ET BUDGET DE L'OPÉRATION

### Livraison prévisionnelle en 2022

Montant prévisionnel estimé à 3,6 millions d'euros HT (valeur décembre 2017), toutes dépenses confondues, réparti entre Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.





# 3

## RESTAURATION DE LA CRYPTÉ ET DE LA SACRISTIE DE NOTRE-DAME- DU-PORT



**APRÈS DEUX ANNÉES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE DE 2006 À 2008, LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND A LANCÉ, CETTE ANNÉE, UNE CONSULTATION POUR LA RESTAURATION DE LA CRYPTÉ ET DE LA SACRISTIE.**

Les études sont en cours pour l'assainissement de la crypte, le traitement des élévations, sa mise en valeur à travers notamment l'éclairage... Les objectifs sont également la présentation et la restauration des ex-voto. Les décors peints et le mobilier seront conservés et les grilles modifiées.

Des travaux de restauration des boiseries, de rafraîchissement des murs et de mise aux normes de l'électricité seront réalisés dans la sacristie.

Suivant le calendrier prévisionnel, la consultation des entreprises aura lieu au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, les travaux pourront débuter à l'automne de la même année pour s'achever en juin 2020.





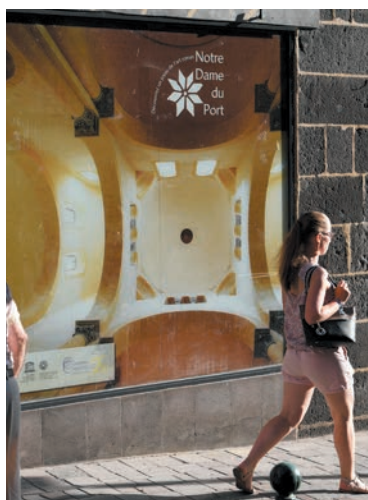
# 4

## LES VITROPHANIES DE LA RUE DU PORT

### POUR RENDRE AU QUARTIER SON ATTRACTIVITÉ D'ANTAN, D'UN POINT DE VUE COMMERCIAL ET TOURISTIQUE, LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND MET EN PLACE UNE DÉMARCHE DE VALORISATION DES VITRINES DE COMMERCE VACANTS.

Ce sont donc six locaux qui sont soumis au procédé de vitrophanie, méthode consistant à la pose d'un visuel adhésif sur l'intérieur de la vitrine, visible depuis la rue. En majorité, ces compositions graphiques reproduisent des éléments de la basilique Notre-Dame-du-Port : Vierge à l'enfant, éléments architecturaux, intérieurs de l'édifice, carte d'époque, etc. Des éléments textuels, positionnés sur les portes des locaux, viennent accompagner les différentes photographies.

Cette action a pour objectif d'attirer de nouveaux commerçants pour la reprise des lieux investis à l'occasion.





# 5

## PROGRAMMATION CULTURELLE DU 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

**JUSQU'À DÉCEMBRE**

**Visites commentées thématiques**



La Ville de Clermont-Ferrand vous propose de découvrir la basilique Notre-Dame-du-Port, chef d'œuvre de l'art roman inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » via trois visites thématiques conduites par des guides-conférenciers agréés.

Visites gratuites, sur réservation préalable auprès de Clermont Auvergne Tourisme (Maison du Tourisme - place de la Victoire, tél. 04 73 98 65 00). Nombre de places limité.

**EN 2018, LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND CÉLÈBRE LE 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME-DU-PORT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO AU TITRE DES « CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE EN FRANCE ». UN PROGRAMME D'ANIMATION A ÉTÉ COMPOSÉ POUR L'OCCASION, VOICI QUELQUES EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS QUI AURONT LIEU D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE.**

**Visite : « La basilique en couleurs »**

Extérieur et intérieur, architecture et œuvres d'art, la basilique est haute en couleurs : couleur de la pierre locale l'arkose, décors et techniques d'ailleurs avec les mosaïques en pierre de lave, couleurs des vitraux, et des tableaux de maîtres, de la Vierge noire de la crypte, polychromie de la Vierge allaitant... découvrir l'histoire de la basilique à travers ses couleurs.

**Visite : « Les bâtisseurs romans »**

Découvrir comment la basilique a été bâtie, son architecture extérieure et intérieure, et comprendre les règles de construction des basiliques romanes. Percer les secrets des poussées et contre-poussées, de l'utilisation de la corde à nœuds pour mesurer, et des proportions grâce au nombre d'or... S'immerger dans le quotidien des hommes qui ont œuvré à élever l'édifice.

**Visite : « Le Port, la basilique et la rue »**

Découvrir la basilique à travers sa place dans la ville et son quartier : La rue du Port, porte d'entrée de la ville : mobilités, flux, commerce, qu'était la rue du Port ? En quoi la basilique a bénéficié de ces influences venues d'ailleurs ? L'évolution du Port et de son rôle dans la ville, avec la dévotion à la Vierge qui transforme la basilique en lieu de pèlerinage et en étape importante sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

**À PARTIR DE SEPTEMBRE**

**Exposition déambulation sur les vitrines**

Dans les rues du quartier du Port pour découvrir l'histoire et l'architecture de la basilique Notre-Dame-du-Port.



**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE**

**Conférence-atelier : « Les mathématiques des bâtisseurs de la basilique Notre-Dame-du-Port »**

Comment les bâtisseurs du Moyen Âge ont-ils construit les églises ? Quels techniques ont-ils mis en œuvre, quels savoirs mathématiques ont-ils utilisés ? Comment sont-ils reliés aux bâtisseurs des pyramides, des temples grecs, et aux savants de la Révolution ? Et le nombre d'or, dans tout ça ? La compagnie Terraquée vous propose de vous initier aux tracés médiévaux, à l'aide de la canne royale et de la corde à treize nœuds, de manière ludique.

Tous publics, ateliers gratuits sans réservation. Cour sud de la basilique.

De 10h à 12h et de 14h à 19h, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

**La basilique à deux voix**

Visite commentée de la basilique, avec une interprétation français/langue des signes française.

Samedi 15 septembre à 17h

Dimanche 16 septembre à 16h

Réservation obligatoire au 04 73 42 60 74 ou par e-mail : [publics.patrimoine@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:publics.patrimoine@ville-clermont-ferrand.fr)

**JEUDI 29 NOVEMBRE**

**Regards croisés sur la basilique Notre-Dame-du-Port**

Journée d'étude tout public organisée en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne pour découvrir des aspects nouveaux de Notre-Dame-du-Port à travers une lecture historique, géographique, architecturale.

Rendez-vous à 9h. Entrée libre.

**Visites de la basilique**

À la suite de la journée d'étude, des visites sont proposées par les médiatrices de la Ville de Clermont-Ferrand.

À partir de 15h, basilique Notre-Dame-du-Port | Entrée gratuite.

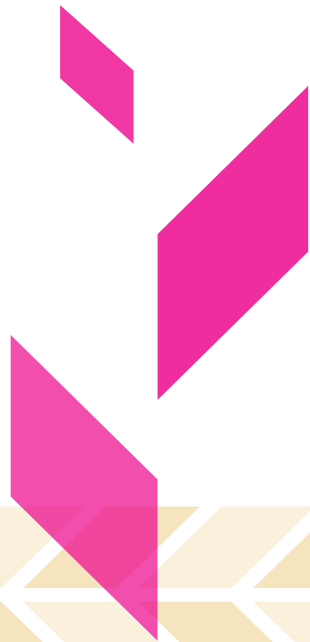
**DIMANCHE 2 DÉCEMBRE**

**Concert de clôture Gloria de Vivaldi - 18h**

Orchestre Régional d'Auvergne et Chœur Régional d'Auvergne.

Basilique Notre-Dame-du-Port, Entrée gratuite.





**CONTACT PRESSE**

**Perrine Dijoux**

Tél. 06 82 79 10 23

E-mail : [pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr)